

## La politique environnementale de Duvoisin-Groux SA

6598




Duvoisin-Groux est consciente que les activités humaines ne sauraient être dissociées de l'environnement dans lequel elles ont lieu. Prendre soin de l'environnement c'est en même temps pérenniser les activités de l'entreprise et offrir des conditions de vie de qualité aux générations futures.

La politique environnementale de Duvoisin-Groux englobe les aspects suivants :


1. La communication en matière d'environnement
2. La prévention des impacts sur l'environnement
3. Les situations d'urgence
4. L'amélioration continue en matière d'impacts

Ces aspects sont traités ci-après. Afin de faciliter la lecture du document, les titres (aspects) sont suivis d'une ligne d'étoiles.

Les méthodes de l'entreprise respectent les exigences des modèles de management auxquels elle adhère (voir liens ci dessous).

Lien :  Norme ISO 14001:2004

6221

Lien :  Norme ISO 9001-2000

4437

## Engagements de Duvoisin-Groux en matière d'environnement

8498



***Nous développons une culture du respect de l'environnement au sein de l'entreprise.***

***Nos actions satisfont aux exigences de la législation en matière d'environnement.***

***Par des mesures de prévention et de formation, nous évitons toute atteinte significative à l'environnement.***

***Même en situation d'urgence, la sécurité des personnes et la préservation de l'environnement prévalent sur toute considération économique.***

***Après de notre clientèle, nous faisons la promotion des installations les plus respectueuses de l'environnement.***

***Nous nous engageons à diminuer sans cesse les impacts environnementaux générés par nos propres activités.***

## 1 La communication en matière d'environnement

6691



***Nous développons une culture du respect de l'environnement au sein de l'entreprise.***

### 1.1 Principes

6692

Pour respecter l'engagement énoncé ci-dessus, nous développons des méthodes qui permettent à l'entreprise de maîtriser :


- la sensibilisation des collaborateurs, lors de sessions de formation, aux aspects environnementaux de leur travail et à l'environnement en général,
- la communication systématique, au personnel, des résultats obtenus par Duvoisin-Groux en matière d'environnement,
- la documentation et la réponse aux demandes des parties prenantes en matière d'environnement.

L'entreprise Duvoisin-Groux ne communique pas en externe sur ses aspects environnementaux significatifs.


Les méthodes de l'entreprise respectent les exigences des modèles de management auxquels elle adhère (voir liens ci dessous).

Lien :  Norme ISO 14001:2004 / 4.2 Politique environnementale

6494

Lien :  Norme ISO 14001:2004 / 4.4.3 Communication

6594

Lien : 

## 2 La prévention des impacts sur l'environnement

6605



***Nos actions satisfont aux exigences de la législation en matière d'environnement.***

***Par des mesures de prévention et de formation, nous évitons toute atteinte significative à l'environnement.***

## 2.1 Principes






6681

Pour respecter l'engagement énoncé ci-dessus, nous développons des méthodes qui permettent à l'entreprise de maîtriser :

Le respect de la législation en matière d'environnement et la prévention des pollutions ou autres atteintes à l'environnement, soit :

- la veille de la législation
- l'inventaire de la documentation relative à la législation
- l'étude de la législation ou de ses modifications
- la définition des méthodes de prise en compte de la législation
- l'identification des aspects environnementaux des activités, produits et services de l'entreprise
- la détermination des aspects qui ont ou peuvent avoir des impacts significatifs sur l'environnement
- la création et la tenue à jour de procédures pour éviter qu'un impact significatif n'ait lieu
- la mise en oeuvre de ces procédures
- le contrôle de la mise en oeuvre de ces procédures
- le signalement de non-conformités
- la gestion des non-conformités
- la formation du personnel à la prévention des atteintes à l'environnement
- la formation du personnel à la mise en oeuvre des procédures

Les méthodes de l'entreprise respectent les exigences des modèles de management auxquels elle adhère (voir liens ci dessous).

Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.4.3 Communication	6594
Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.3.1 Aspects environnementaux	6497
Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.3.2 Exigences légales et autres exigences	6498
Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.4.6 Maîtrise opérationnelle	6608
Lien :	 OFEV Textes de lois relatifs à l'environnement	

## 3 Les situations d'urgence

6606



***Même en situation d'urgence, la sécurité des personnes et la préservation de l'environnement prévalent sur toute considération économique.***

### 3.1 Principes

6682

Pour respecter l'engagement énoncé ci-dessus, nous développons des méthodes qui permettent à l'entreprise de maîtriser :

La préparation et la réponse aux situations d'urgence qui peuvent avoir un (des) impact(s) sur l'environnement, soit :

- l'identification des situations d'urgence potentielles et des accidents potentiels
- l'élaboration de réponses à donner à ces situations d'urgence ou accidents
- la formation du personnel à l'intervention en cas de situations d'urgence ou d'accidents
- la révision périodique des réponses à donner aux situations d'urgence ou aux accidents

Les méthodes de l'entreprise respectent les exigences des modèles de management auxquels elle adhère (voir liens ci dessous).

Lien :  Norme ISO 14001:2004 / 4.4.7 Préparation et réponse aux situations d'urgence

6609

Lien : 

### 4 L'amélioration continue en matière d'impacts

6607



***Après de notre clientèle, nous faisons la promotion des installations les plus respectueuses de l'environnement.***

***Nous nous engageons à diminuer sans cesse les impacts environnementaux générés par nos propres activités.***

## 4.1 Principes

6683

Pour respecter l'engagement énoncée ci-dessus, nous développons des méthodes qui permettent à l'entreprise de maîtriser :







La promotion des installations les plus respectueuses de l'environnement, soit :

- la veille périodique en matière de concepts et fournitures "écologiques"
- la mise en oeuvre de ces concepts et fournitures auprès d'un client pilote intéressé
- la validation des nouveaux concepts et fournitures
- la promotion auprès d'une large clientèle de ces nouveaux concepts et fournitures

La diminution des impacts (significatifs et non significatifs) générés par nos activités, soit :

- la réduction des non-conformités liées aux impacts sur l'environnement
- la réduction de la consommation d'essence et de diesel
- la réduction de la consommation d'électricité, de mazout et d'eau
- la réduction de l'impact environnemental des matières utilisées et des déchets récoltés

Les méthodes de l'entreprise respectent les exigences des modèles de management auxquels elle adhère (voir liens ci dessous).

Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.2 Politique environnementale	6494
Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.5.2 Evaluation de la conformité	6614
Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.5.2.2	6616
Lien :	 Norme ISO 14001:2004 / 4.5.3 Non-conformité, action corrective et action préventive	6617
Lien :		
Lien :		

## 5 Exemples d'actions concrètes en matière d'environnement

10101



Nous utilisons un système de management intégré pour mettre en application les exigences de la norme ISO 14001:2004.

Dans le cadre de notre site de Bussigny nous évitons tout risque de pollution en utilisant des méthodes et des moyens de stockage adaptés.

Dans nos différents lieux d'intervention, nous diminuons la charge sur l'environnement en assurant une gestion optimale des déchets avec l'aide de partenaires fiables et compétents.

Lors des transports et sur les chantiers nous déplaçons de façon sûre et réglementaire les matières susceptibles d'engendrer des impacts environnementaux.

Sur les chantiers, nous utilisons des techniques de travail et des matériaux qui permettent de limiter les impacts sur l'environnement.

Lors de la découverte de sites pollués ou lors d'un incident, nous appliquons des procédures éprouvées pour dépolluer le site.

Lors de l'achat d'engins, nous donnons priorité à ceux qui ont un faible impact environnemental.

Dans le cadre de notre domaine d'activités "Eclairage extérieurs", nous conseillons les clients de façon à promouvoir des installations respectueuses de l'environnement et économes en énergie.